

16/2004 - 4 février 2004

Estimation rapide - Janvier 2004

## L'inflation de la zone euro estimée à 2,0%

Selon une estimation rapide publiée aujourd'hui par **Eurostat**, l'**Office statistique des Communautés européennes**, le taux d'inflation annuel<sup>1</sup> de la **zone euro**<sup>2</sup> s'établirait à 2,0% en janvier 2004. En décembre 2003<sup>3</sup>, le taux était de 2,0%.

### Élaboration des estimations rapides

L'inflation de la zone euro est mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation de l'Union Monétaire (IPCUM). Pour élaborer les estimations rapides de l'IPCUM, Eurostat utilise les informations préliminaires sur les prix relatives au mois de référence, diffusées par les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, ainsi que des informations préliminaires sur les prix de l'énergie.

La procédure d'estimation rapide de l'IPCUM combine des informations historiques avec des informations partielles sur les variations récentes de prix de manière à obtenir un indice total pour la zone euro. Il n'existe pas de ventilation détaillée. Les simulations ont montré que la procédure d'estimation était fiable (au cours des deux dernières années: anticipation exacte du taux d'inflation dans 14 cas, différence de 0,1 dans 8 cas et différence de 0,2 dans 2 cas dont le dernier en avril 2002). Vous trouverez des informations complémentaires dans le communiqué d'Eurostat 113/2001 du 5 novembre 2001.

### Prochaines dates de publication provisoires

Indice pour	Estimations rapides de l'IPCUM	Communiqués de presse sur l'IPCUM, l'IPCE et les États membres
Janvier 2004	-	27 février 2004
Février 2004	27 février 2004	17 mars 2004
Mars 2004	31 mars 2004	16 avril 2004

1. L'inflation annuelle est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente.
2. Les États membres participant à la zone euro sont la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande.
3. Voir communiqué de presse 11/2004 du 21 janvier 2004.

Publié par:  
**Service de presse Eurostat**

**Philippe BAUTIER**

**Bâtiment BECH  
L-2920 LUXEMBOURG**

**Tél: +352-4301-33 444  
Fax: +352-4301-35 349**

**[eurostat-pressoffice@cec.eu.int](mailto:eurostat-pressoffice@cec.eu.int)**

Pour plus d'informations sur les  
données:

**Carsten OLSSON**

**Tél: +352-4301-33 375  
Fax: +352-4301-33 989**

**[estat-hicp-methods@cec.eu.int](mailto:estat-hicp-methods@cec.eu.int)**

Nos communiqués sur Internet:  
**<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>**

Réseau Data Shop Eurostat  
Liste des adresses:  
**[http://europa.eu.int/comm/eurostat/  
Data Shop Services /  
Liste des Data Shops](http://europa.eu.int/comm/eurostat/DataShopServices/)**